



## SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI FRIVAGHJU DI U 2019

N° 2019 / 06

## QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA PIERRE-JOSEPH PAGANELLI À nomu di u gruppu « GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA »

## <u>Ughjettu: Utilisation de produits phytosanitaires en Corse</u>

Monsieur le Président,

Chaque année, 39 tonnes de produits phytosanitaires sont vendues en Corse-du-Sud et 157 tonnes en Haute-Corse.

Des études menées par Qualitair Corse en 2016 et 2017 à la station d'Aleria montrent la présence dans l'air de substances actives (herbicides, fongicides et insecticides) avec une augmentation en 2017.

Parmi les produits phytosanitaires les plus vendus, la quasi-totalité est classée par le Centre International de Recherche sur le Cancer dans les groupes « cancérogènes avérés », « probablement cancérogènes », ou encore « cancérogènes possibles ».

Les substances contenues dans ces produits sont également susceptibles d'être des perturbateurs endocriniens et provoquant l'infertilité pour certains.

Ces produits ont également des impacts négatifs sur la biodiversité et les écosystèmes.

Quels sont les actions et programmes menés par l'OEC et l'ODARC afin de sensibiliser quant aux effets de ces produits et limiter leur utilisation en favorisant des produits alternatifs respectant la santé humaine et l'environnement ?